

A la une

NEWS ASSURANCES PRO
By Sereni

Réassurance mondiale : Une discipline à maintenir

30/09/2024

La perspective de S&P Global Ratings sur le secteur de la réassurance mondiale est stable. En effet, ce dernier bénéficie de conditions de tarification et de clauses contractuelles favorables.

De fait, les dix-neuf premiers assureurs mondiaux (en termes de volume de primes) ont affiché un ratio combiné de 91.5% en moyenne pour l'exercice 2023, en nette amélioration par rapport aux 99.8% affichés en moyenne sur les cinq années précédentes. Nous nous attendons à un ratio combiné compris entre 92% et 96% pour 2024 et 2025. Les réassureurs doivent cependant maintenir une souscription disciplinée s'ils veulent faire face aux risques inhérents au changement climatique, à l'urbanisation de la société, à l'inflation et à l'augmentation des expositions aux risques, notamment dans les régions où les catastrophes naturelles sévissent.

En 2023, l'industrie de la réassurance mondiale a vu sa rentabilité dépasser son coût du capital pour la première fois en quatre ans, et nous nous attendons à ce que cette tendance se confirme en 2024 et 2025. Cette amélioration des résultats provient de changements structurels affectant les conditions de marché en 2023, mais aussi d'ajustements stratégiques



Banque Centrale de Tunisie : La croissance économique devrait poursuivre sa tendance haussière

P.03

Maroc: Specialty MGA Africa & Middle East opens Casablanca office to expand regional services

P.04

Saudi Re appoints Ahmed Al-Jabr as new CEO

P.07

MENA: Reinsurers gain from pricing environment

P.09

3rd International Insurance Summit & Türkiye Rendezvous 2024

P.10

Hurricane Helene economic loss in \$20bn – \$34bn range: Moody's Analytics

P.12

de la part des réassureurs : hausse de la tarification, rehaussement des niveaux de rétention, réduction des limites offertes aux cédantes, retrait des polices « aggregate », et conditions de contrats plus strictes leurs ont permis d'éviter des pertes élevées liées aux catastrophes naturelles de fréquences, dites périls secondaires tels que les tempêtes localisées mais de fortes intensités par exemple.

P.10

SOMMAIRE

Tunisie : la BCT maintient le taux directeur inchangé à 8 %.	03	Gabon : le secteur des assurances affiche une croissance de 84,8 %, soutenu par les BTP	08
Banque Centrale de Tunisie : La croissance économique devrait poursuivre sa tendance haussière	04	MENA:Reinsurers gain from pricing environment	09
Algérie :Réforme de la loi sur les assurances : Une étape cruciale pour l'économie	04	Saudi Re appoints Ahmed Al-Jabr as new CEO	09
Algérie : la CNMA propose des solutions innovantes au profit des entreprises industrielles	05	UAE: New rules issued for insurance brokers from next year	09
Maroc:Specialty MGA Africa & Middle East opens Casablanca office to expand regional services	06	Réassurance mondiale : Une discipline à maintenir	10
Maroc :Fusion CNOPS-CNSS: Une réforme complexe qui suscite de vives tensions	06	Türkiye Rendezvous:Financial resilience as a priority for insurance authorities	11
Burkina Faso: le gouvernement annonce la création d'une société de réassurance avec %51 des parts détenues par l'Etat	07	Hurricane Helene economic loss in \$20bn – \$34bn range: Moody's Analytics	12
NAICOM cautions on inflation as insurers navigate macroeconomic environment.	08		

Tunisie : la BCT maintient le taux directeur inchangé à 8 %.

26/09/2024

Réuni mercredi 25 septembre 2024, le Conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie (BCT) a décidé de maintenir inchangé le taux directeur de la BCT à 8 %.

Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion, le Conseil d'administration de la BCT estime qu'il est nécessaire de continuer à soutenir le processus désinflationniste; et ce, en considérant les risques persistants entourant la trajectoire de l'inflation.

Il a examiné, à cette occasion, les derniers développements économiques et financiers aussi bien à l'échelle internationale que nationale, ainsi que les perspectives de l'inflation.

Sur le plan international, l'activité économique aux Etats-Unis et en Chine demeure relativement résiliente.

De son côté, la zone euro, principale partenaire commercial de la Tunisie, continue de renouer progressivement avec la croissance, avec des perspectives positives.

Inflation

Quant à l'inflation, et en dépit d'une poursuite quasi généralisée du processus désinflationniste, l'assouplissement monétaire, récemment amorcé par les banques centrales des principales économies, devrait se poursuivre graduellement au gré de la lente convergence de l'inflation vers les niveaux cibles.

Tunisie: 1 % de croissance

Sur le plan national, la croissance économique a été positive mais atone (1 %, en glissement annuel, au deuxième trimestre 2024, contre 0,3 % le trimestre précédent). Des résultats en relation avec la contre performance de l'activité de plusieurs secteurs importants, dont notamment les secteurs de la construction, des mines et de l'énergie.

Perspectives positives

Pour la période à venir, le conseil note que les données conjoncturelles disponibles laissent entrevoir une poursuite de la tendance haussière de la croissance économique au troisième trimestre 2024, qui sera soutenue par le redressement de la demande extérieure et le renforcement progressif de la demande intérieure.

Commerce extérieur

S'agissant des échanges avec l'extérieur, ils se sont améliorés au cours du troisième trimestre 2024 après avoir connu un léger affaiblissement au trimestre précédent.

Sur l'ensemble des huit premiers mois 2024, le déficit commercial (FOB-FOB) s'est maintenu stable et les excédents des balances des services et des revenus se sont améliorés, contribuant, ainsi, à la contraction du déficit courant (2.130 MDT contre 3.105 MDT à fin août 2023).

Cette évolution a favorisé la consolidation des réserves de change, qui se sont élevées à 25.654 MDT (ou 116 jours d'importation) à la date du 24 septembre 2024.

Dinar

Pour sa part, le taux de change du dinar a continué à faire preuve de résilience face aux principales devises, favorisant ainsi la baisse des pressions extérieures sur la formation des prix.

Prix à la consommation

Sur un autre plan, la décélération graduelle des prix à la consommation s'est poursuivie et le taux d'inflation s'est établi à 6,7 % (en glissement annuel) en août 2024, contre 7 % le mois précédent. Le maintien de l'inflation à des niveaux relativement élevés traduit l'impact de la hausse soutenue des prix d'un nombre de produits alimentaires frais, à l'instar des viandes rouges et des légumes frais, et la persistance de l'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires frais et produits à prix administrés ».

« Cette dernière qui reflète la tendance fondamentale des prix, s'est stabilisée à 7 % au mois d'août 2024 contre 8,9 % en août 2023 », a expliqué la BCT.

Les récentes prévisions tablent sur une poursuite de la détente graduelle de l'inflation qui devrait s'établir, en moyenne sur l'année, à 7 % en 2024 contre 9,3 % en 2023.

L'inflation sous-jacente devrait, quant à elle, se situer au voisinage de 7,2 %, en moyenne, en 2024 contre 9,1 % en 2023. La trajectoire future de l'inflation reste entourée de risques haussiers multiples sur le court et le moyen terme, ayant trait surtout à la remontée des prix internationaux des produits de base et de l'énergie, au stress hydrique, à l'affaiblissement des capacités de production, et à la situation encore difficile des finances publiques.

Le Conseil de la BCT note qu'en dépit de la résilience dont a fait preuve l'économie nationale ces dernières années, l'implémentation des réformes est plus qu'indispensable pour hisser le potentiel de croissance et rétablir les équilibres globaux à moyen et long termes.

Banque Centrale de Tunisie : La croissance économique devrait poursuivre sa tendance haussière

24/09/2024

La croissance du PIB de la Tunisie devrait atteindre 2,1% en 2024, selon le budget économique pour l'année 2024. De son côté, le rapport de la Banque mondiale (BM) intitulé «Une énergie renouvelée pour l'économie», publié, en mai 2024, prévoit des taux de croissance de 2,4 % en 2024.

La croissance économique devrait poursuivre sa tendance haussière, au troisième trimestre 2024, selon les données conjoncturelles disponibles, a indiqué la Banque centrale de Tunisie.

«Pour la période à venir, les données conjoncturelles disponibles laissent entrevoir une confirmation de la tendance haussière », souligne un communiqué publié par l'institution d'émission, à l'issue de la réunion de son Conseil d'administration tenue mercredi dernier.

Cette croissance sera soutenue par le redressement de la demande extérieure et le renforcement progressif de la demande intérieure.

La même source a rappelé que la croissance économique a été positive mais atone (1%, en glissement annuel, au deuxième trimestre 2024, contre 0,3% le trimestre précédent), et ce, en relation avec la contre-performance de l'activité de plusieurs secteurs importants, dont notamment les secteurs de la construction, des mines et de l'énergie.

La croissance du PIB de la Tunisie devrait atteindre 2,1% en 2024, selon le budget économique pour l'année 2024. De son côté, le rapport de la Banque Mondiale (BM) intitulé «Une énergie renouvelée pour l'économie», publié, en mai 2024, prévoit des taux de croissance de 2,4 % en 2024 et de 2,3 % en 2025-2026, en supposant une diminution de la sécheresse et un progrès dans les réformes budgétaires et celles liées à la concurrence.

L'économie tunisienne pourrait connaître, selon la BM, une relance de la croissance économique dès 2030, grâce à l'expansion des énergies renouvelables, de l'ordre de 1,1% à 1,75% d'ici 2030, en fonction des différents scénarios de la production des énergies renouvelables en Tunisie.

Pour sa part, la Banque africaine de développement (BAD) a estimé que la croissance du PIB de la Tunisie devrait atteindre 2,1 % en 2024 et 2,9 % en 2025, selon son rapport sur les Perspectives économiques en Afrique 2024, présenté à Nairobi, au Kenya, lors des Assemblées annuelles du

Groupe de la Banque africaine de développement (du 27 au 31 mai 2024).

A rappeler que le Conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie (BCT) a décidé, mercredi 25 septembre 2024, de maintenir le taux directeur de la BCT inchangé à 8%.

MAGHREB

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Réforme de la loi sur les assurances : Une étape cruciale pour l'économie

26/09/2024

La réforme de la loi sur les assurances est une nécessité économique vitale. L'objectif est d'avoir une véritable industrie assurantielle performante et résiliente, en Algérie.

Dans le contexte économique actuel en pleine mutation, la réforme de la loi sur les assurances s'impose comme une nécessité vitale pour l'Algérie. Alors que le pays cherche à renforcer sa souveraineté et à garantir la protection de son Trésor public, la révision du cadre réglementaire vise à moderniser le secteur, à répondre aux nouveaux risques émergents et à favoriser une plus grande transparence. Cette réforme est essentielle non seulement pour sécuriser les investissements, mais aussi pour améliorer les services offerts aux citoyens, inscrivant ainsi le secteur des assurances dans une dynamique de développement durable.

Un cadre législatif unifié et facilitateur

Telle qu'envisagée par le gouvernement, la réforme du secteur vise à créer une véritable industrie assurantielle performante. Avec un cadre législatif clair, une régulation renforcée et une ouverture à de nouveaux segments, le secteur pourra répondre plus efficacement aux besoins des entreprises et des particuliers et contribuera, surtout, à renforcer la résilience de l'économie nationale face aux aléas internes et externes. L'un des principaux objectifs de cette réforme est de doter l'Algérie d'un cadre législatif unifié qui intègre les 4 ordonnances régissant actuellement le secteur: l'ordonnance principale sur les assurances, ainsi que celles sur les catastrophes naturelles, l'assurance-crédit à l'exportation, et l'assurance automobile. Cela permettra une meilleure cohérence et une simplification des démarches pour les opérateurs. L'adaptation à la nouvelle donne socio-économique, aux évolutions technologiques ainsi qu'aux changements climatiques s'avère primordiale

pour permettre aux secteurs de se mettre au même diapason de ces évolutions et offrir des couvertures assurantielles plus diversifiée et innovante à même de faire face aux nouveaux risques telle la cybersécurité.

Un impact notable sur l'économie nationale

La mise en place de cette nouvelle loi aura des répercussions positives sur l'économie algérienne. L'accent sera mis sur la digitalisation du secteur pour répondre aux défis actuels et aux nouveaux risques émergents. La numérisation des services d'assurances (e-assurance) est perçue comme un levier important pour améliorer la qualité des services et faciliter l'accès aux produits d'assurance pour les citoyens et les entreprises. Cette modernisation pourrait offrir au secteur une nouvelle dynamique, avec l'émergence de solutions innovantes adaptées aux réalités locales.

Les assurances Takaful, alignées avec les principes de la finance islamique, seront également promues afin de diversifier l'offre et répondre à une demande croissante. Dans une déclaration à la presse, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a fait part que la réintroduction de l'obligation d'assurance des marchandises et des biens d'équipements importés via des sociétés locales devrait renforcer le rôle des assureurs dans le commerce extérieur.

La lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent prévue

De même, l'assurance incendie sera élargie à tous les opérateurs économiques, publics comme privés, augmentant ainsi la couverture et la gestion des risques dans le tissu industriel et commercial du pays. Aussi, il sera question d'introduire des mesures visant à lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent dans le secteur des assurances, renforçant ainsi la transparence et l'intégrité des transactions. L'élargissement des garanties offertes aux agriculteurs et la mise en place d'une assurance responsabilité civile décennale pour le secteur de la construction sont autant de mesures qui viendront soutenir des secteurs clés de l'économie, souligne-t-il. Du côté des professionnels du secteur, les attentes sont nombreuses vis-à-vis de cette révision. Ils plaident notamment pour la création d'une autorité de régulation plus forte, capable de surveiller en permanence les activités des sociétés d'assurances. Ils espèrent aussi une loi qui facilitera le développement du secteur tout en protégeant les consommateurs contre les dérives constatées par le passé, notamment en matière de collecte de fonds et d'indemnisation. De plus, la promulgation de la nouvelle loi avant la fin de l'année est un souhait récurrent parmi les acteurs, qui estiment qu'un environnement juridique clair et moderne est essentiel pour accroître la confiance et attirer davantage d'investissements.

La CNMA propose des solutions innovantes au profit des entreprises industrielles

30/09/2024

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, ce lundi dans la wilaya de Bejaia, un séminaire sur l'assurance et la gestion des risques industriels à travers lequel elle s'est engagée à offrir des solutions innovantes pour un meilleur accompagnement des opérateurs économiques et de nouvelles polices d'assurance pour mieux accompagner les entreprises industrielles, indique un communiqué de la Caisse.

Centré autour du thème «assurance et gestion des risques industriels: solutions innovantes pour un meilleur accompagnement des opérateurs économiques», le séminaire renforce l'engagement de la CNMA «à établir une relation de proximité avec ses assurés et à les aider à naviguer à travers les défis quotidiens liés aux risques industriels», précise le communiqué.

Dans son intervention, le directeur des risques industriels à la CNMA, M. Rabah Mekircha a mis en avant l'importance de «comprendre les spécificités des entreprises locales pour leur offrir des solutions adaptées».

Il a dans cette optique affirmé que ces solutions passent par «une analyse approfondie des risques qu'ils soient matériels, humains ou immatériels».

La CNMA a relevé que la gestion des pertes d'exploitation est «un enjeu majeur» pour les entreprises, notamment celles situées dans la wilaya de Bejaia, et qui joue un rôle crucial dans le tissu industriel algérien.

«Les dommages matériels, qu'ils soient causés par des incendies, des bris de machines ou des cyberattaques, peuvent entraîner des pertes significatives, allant de la réduction des ventes à l'augmentation des coûts opérationnels», est-t-il souligné.

A l'occasion, plusieurs solutions innovantes, allant des outils numériques pour la gestion des sinistres aux nouvelles polices d'assurance adaptées aux besoins spécifiques des entreprises industrielles, ont été proposées aux opérateurs lors de ce séminaire, détaille la même source.

Ces solutions visent à «optimiser la protection des chaînes d'exploitation et à garantir une continuité d'activité, même en cas de sinistre majeur, renforçant ainsi la résilience de l'entreprise face aux aléas», appuie-t-on encore de même source.

Le communiqué souligne que les témoignages d'entreprises présentes lors du séminaire attestent de «l'impact positif » de leur collaboration avec la Caisse, tant sur la pérennité des activités que sur la capacité des entreprises à surmonter des crises.



Maroc:Specialty MGA Africa & Middle East opens Casablanca office to expand regional services

30/09/2024

Specialty MGA Africa & Middle East, a new provider of tailored insurance and reinsurance solutions, has opened an office in Casablanca following approval from the Moroccan Minister of Finance.

This new office aims to offer the region increased capacity for specialty lines of business and difficult-to-insure risks.

Specialty MGA Africa & Middle East is recruiting local underwriters who will work across various sectors, including International Property, Energy, Cyber, Forestry, and Surety.

These underwriters will serve as a link between the local market and the London Market, providing brokers easy access to experienced professionals with deep sector expertise.

MNK Group Chairman Manoj Kumar commented: "Africa and the Middle East are growing strongly and there will be a sustained demand for capacity. Launching Specialty MGA Africa & Middle East, and setting up our office in Casablanca, underlines our commitment to deepening our presence in these regions. I'm sure that Youssef and his team will help our clients access innovative and pioneering solutions."

The Casablanca office is the company's first in the region, with plans for further expansion. Future office locations being considered include Johannesburg, Dubai, and Nairobi, with a focus on combining global expertise and local insights to offer innovative risk management solutions. Headquartered in London, Specialty MGA Africa & Middle East is led by Youssef Fassi Fihri, who has over three decades of industry experience.

Previously, he was CEO of Société Centrale de Réassurance in Casablanca, where he successfully expanded into international markets in the Middle East, Asia, and Africa.

He commented: "I'm delighted to be launching

Specialty MGA Africa & Middle East, and that we now have a team in place in Casablanca. Having local knowledge means that we are best-placed to provide real value for our clients through unique solutions that meet their specific needs.

We want to expand and have a significant appetite for risk. Businesses in this region are growing quickly and eager for coverage, so there is a significant opportunity. Complex projects in sectors like energy require underwriting expertise and are demanding much more capacity. We will work closely with clients to ensure that they receive speedy and predictable services which significantly reduce their cost of risk."

The company is part of Specialty Management Group, which includes sister companies such as Specialty MGA UK, Specialty MGA Italy, and Specialty MGA Texas, all offering local underwriting expertise. Last year, the Group expanded its reach by acquiring Oceánica de Seguros, enhancing its operations in Central and Latin America.



Maroc :Fusion CNOPS-CNSS: Une réforme complexe qui suscite de vives tensions

30/09/2024

Le projet de fusion entre la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) doit marquer une étape importante dans l'évolution de la protection sociale au Maroc.

Cette réforme, introduite par le gouvernement à travers le projet de loi 54.23, vise à unifier la gestion des régimes d'assurance maladie obligatoire (AMO) sous un seul organisme, la CNSS. L'objectif est de moderniser et harmoniser le système de protection sociale pour les citoyens marocains, qu'ils soient issus du secteur privé ou public.

Cette réforme, portée par le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, promet une gestion centralisée des régimes d'assurance maladie, en intégrant notamment la couverture des

fonctionnaires du secteur public, actuellement assurée par la CNOPS. Le projet de loi inclut le transfert des actifs et passifs de la CNOPS vers la CNSS, ainsi que la gestion des contrats et conventions en cours. Les employés de la CNOPS seraient également transférés à la CNSS, tout en conservant leurs droits à la couverture sociale et aux pensions.

Le gouvernement marocain met en avant plusieurs objectifs clés pour justifier cette réforme:

Améliorer la gestion de l'AMO : En centralisant la gestion sous un seul organisme, le gouvernement espère simplifier les procédures et améliorer l'efficacité du système. Cela devrait faciliter l'accès aux soins pour tous les assurés, qu'ils soient fonctionnaires, salariés du privé ou non cotisants.

Assurer la viabilité financière du système : La CNSS, qui dispose d'un excédent financier, est perçue comme mieux équipée pour absorber le déficit de la CNOPS et stabiliser l'ensemble du système.

Harmoniser et moderniser les services : La fin de la coordination avec les mutuelles devrait rendre le processus d'inscription et de gestion des dossiers plus fluide et transparent.

Le ministre Khalid Ait Taleb a insisté sur la nécessité de cette réforme pour assurer une couverture sociale plus large et plus équitable, tout en renforçant la viabilité financière des régimes d'assurance maladie à long terme.

Une opposition syndicale forte

Malgré les avantages annoncés par le gouvernement, cette réforme fait face à une vive opposition, notamment de la part des syndicats. L'Union marocaine du travail (UMT), l'un des syndicats les plus influents du pays, critique à la fois la forme et le fond du projet de loi. L'UMT dénonce un manque de concertation avec les partenaires sociaux et fustige une réforme jugée « précipitée ».

Les principales préoccupations du syndicat sont :

L'impact sur les assurés : L'UMT craint que la fusion n'entraîne une dégradation des services offerts aux 3,1 millions de bénéficiaires actuels de la CNOPS, en raison de la disparité des ressources entre les deux caisses.

Le maintien des droits des fonctionnaires : Bien que le gouvernement ait assuré que les droits des fonctionnaires seraient maintenus, le syndicat reste sceptique quant aux modalités pratiques de ce transfert.

La qualité des services : Selon le syndicat, la fusion pourrait entraîner une détérioration de la qualité des soins, des délais de traitement des dossiers plus longs, et une diminution de l'accès aux services médicaux.

Face à ces critiques, l'UMT a exigé le retrait immédiat du projet de loi et l'ouverture d'un dialogue social inclusif, afin de mieux prendre en compte les intérêts des assurés et du personnel concerné.

AFRIQUE



Burkina Faso: le gouvernement annonce la création d'une société de réassurance avec %51 des parts détenues par l'Etat

26/09/2024

Le gouvernement burkinabè a décidé mercredi en Conseil des ministres, de la création d'une société de réassurance qui sera opérationnelle en 2025, avec 51% des parts qui seront détenues par l'Etat et 49% par les sociétés d'assurances implantées au Burkina Faso.

«Le Conseil des ministres a adopté un décret portant création d'une société de réassurance qui sera opérationnelle en 2025, avec 51% des parts qui seront détenues par l'Etat et 49% par les sociétés d'assurances implantées au Burkina Faso», a déclaré le ministre en charge de l'économie, Dr. Aboubakar Nacanabo à l'issue du Conseil.

Le gouvernement a également adopté le décret portant cession légale qui va permettre à l'Etat de mieux surveiller le marché des assurances, d'assurer le fonctionnement et la viabilité de ladite société.

Selon le ministre en charge de l'économie, Dr Aboubakar Nacanabo, la création de cette société d'économie mixte qui a été faite en concertation avec les sociétés d'assurance présentes au Burkina Faso, va limiter la sortie des devises liées aux paiements des primes cédées en réassurance.

Elle permettra aussi au marché d'assurance de s'organiser afin de mieux faire face aux besoins de la clientèle, a-t-il ajouté.

NAICOM cautions on inflation as insurers navigate macroeconomic environment.

02/10/2024

Insurance regulator, the National Insurance Commission (NAICOM) has cautioned insurance companies to take necessary steps that would enable them to navigate the challenges in the macroeconomic environment to enable the sector to remain on the part of growth.

The Commission said, being able to manage the impact of inflation, and technological adoptions will help companies remain profitable and be in a better position to manage risks confronting the economy. Olusegun Omoshin, commissioner for Insurance/CEO, National Insurance Commission (NAICOM) made the remark in Lagos at The Insurance Meets Tech (IMT) 2024 organised by Modion Communications.

Omoshin said, "Navigating the current macroeconomic realities successfully would be a natural precursor and building block for the revitalisation of the insurance industry and this must of necessity be prioritised."

Omoshin said the impact of inflation has been a major concern for the insurance sector, as rising prices affect both insurers and policyholders.

For insurance companies, it can make it difficult to operate profitably, especially if claims costs increase due to inflation. To mitigate this, insurers must carefully manage their investment portfolios, adapt pricing strategies, and maintain adequate reserves". On digitalization and adaptation, the NAICOM boss emphasised the need to embrace digitalization as a critical factor.

"Insurers must modernise their processes, enhance customer experiences through digital channels, and invest in technology to streamline operations.

"Adapting to changing consumer behaviours and preferences is equally important. Offering online policy purchase, claims processing, and customer service can attract tech-savvy customers."

conomic Aspiration", he said is pertinent to reiterate that the Commission plays a vital role in fostering innovative business solutions that address pressing economic and social issues in Nigeria's insurance sector.

In achieving this objective, we must of necessity address the following fundamental issues plaguing the sector, which include among others – low insurance penetration; lack of public trust market fragmentation; regulatory reforms; digital transformation and adaptation

Gabon : le secteur des assurances affiche une croissance de 84,8 %, soutenu par les BTP

02/10/2024

Après une baisse d'activités de 63,3 % enregistrée au premier trimestre 2024, le chiffre d'affaires du marché des assurances (vie et non-vie) au Gabon a connu une progression de 84,8 % au deuxième trimestre 2024, selon les données de la dernière note de conjoncture du ministère de l'Économie.

Ce dynamisme, d'après cette source, « se justifierait par l'engouement suscité par le lancement des différents chantiers à travers le pays, notamment dans les secteurs des BTP et des mines, créant de nouvelles affaires en souscriptions. En glissement annuel, le chiffre d'affaires a également connu une tendance haussière de 4,8 % », indique la note de conjoncture.

De manière détaillée, l'activité de la branche non-vie a enregistré une croissance de 82,6 %, contrastant avec la baisse de 66,4 % observée trois mois plus tôt. Cette progression s'explique par la bonne performance de certains produits phares de la branche, notamment l'assurance automobile (+35 %) et l'assurance maladie (+8 %).

La branche vie a également suivi cette tendance haussière, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 93,1 % au deuxième trimestre 2024, après une régression de 44,3 % au trimestre précédent. Cette évolution, selon la même source, est corrélée à l'affermissement des produits vie, ainsi qu'au renouvellement de certaines affaires dans les produits épargne/retraite (+82 %) et décès (+2 %).

Cependant, au cours de la période sous revue, on observe une régression de 24,2 % de la charge totale des sinistres payés, contre une baisse de 13,6 % trois mois plus tôt. Dans le détail, la charge des sinistres dans la branche non-vie s'est détériorée de 53,7 %, en raison notamment de la survenance de certains sinistres dans cette branche. À l'inverse, les sinistres payés pour le compte de la branche vie ont augmenté de 179,3 %, après un repli de 48,9 % trois mois auparavant.

Par ailleurs, le montant total des commissions versées aux intermédiaires d'assurance a chuté de 20,9 % au deuxième trimestre 2024, après une tendance déjà baissière de 12,1 % au trimestre précédent. En glissement annuel, ce montant est cependant en hausse de 11,7 %, ce qui s'explique par le dynamisme des intermédiaires et des apporteurs d'affaires dans le développement de leur portefeuille.



MENA: Reinsurers gain from pricing environment

01/10/2024

Reinsurers domiciled in the Middle East and North Africa (MENA) region continued to benefit from positive pricing momentum over the recent renewal periods, albeit to a lesser extent than the global reinsurance market, according to a new report from AM Best.

The Best's Market Segment Report, "MENA Reinsurer Performance Benefits from Pricing Environment, Higher Interest Rates", forms part of AM Best's look at the global reinsurance industry during the Rendez-Vous de Septembre in Monte Carlo.

The performance of MENA's reinsurers has been adversely impacted in recent years by an increasing volume of natural catastrophe losses and several single, large loss events," said AM Best senior financial analyst Emily Thompson.

"Following greater incidences of weather-related losses, such as flood events (particularly in the Gulf Cooperation Council countries), reinsurers in the region are having to further adapt pricing and modelling capabilities to ensure these exposures are appropriately factored into underwriting decisions and risk appetites."



UAE: New rules issued for insurance brokers from next year

30/09/2024

Insurance brokers in the UAE cannot combine their role with any other insurance related profession nor become partners or agents of any other broker, according to new regulations issued by the Central Bank of the UAE.

Under the new rule, insurance companies may not communicate directly or indirectly with policyholders that are clients of the insurance broker whether at inception or renewal in order to deprive these brokers of remuneration.

The law mandates that insurance firms must pay the agreed remuneration to the broker within the deadline specific in the applicable Insurance Brokerage Agreement, which must not exceed 10 business days from receipt by the insurance companies of premium payments. When premium is paid in instalments, remuneration must also be paid within instalments, subject to the same time restrictions.

The new regulations, shared by the legal firm HFW, will come into effect from February 15, 2025.

Who falls under new rules

The regulations apply to onshore UAE regulated entities, including all insurance brokers; all insurance companies; foreign branches of insurance companies licensed to underwrite primary insurance and



reinsurance (including Takaful); and reinsurers.

Brokers licensed in financial free zones for reinsurance businesses are exempt from these changes as a regulatory regime of the free zone will apply to them.

Prohibitions

Importantly, HFW lawyers noted that regulations put out a number of prohibitions on insurance brokerages and their staff, including:

Not engaging in any insurance-related professions other than broking operations. Not assigning any broking operations to other brokers without written consent from the client and the insurance company, including when using placing brokers in other jurisdictions.

Not allowing any person or entity not regulated by the Central Bank to use any employees or agents of licensed entities to solicit insurance policies.

Not sharing any remuneration with or to other insurance related profession practitioners.

Not offering any discounts to clients out of the remuneration received from insurance companies.

The law requires brokers to adhere to best practices such as assisting clients with claims procedures, including asking for any missing documents within two business days of receipt of the claim application form; informing clients within 20 days before the expiry date of the policy for renewals in writing; and using official email among others.

The new regulations prohibit insurance brokers from collecting claims settlements as they must be paid directly by the insurance companies to policyholders. It only applies to primary insurance operations as reinsurance operations are exempt and are subject to the terms of any reinsurance brokerage agreement.

No discounts

HFW's lawyers explained in the note that under the new regulations, insurance brokers are expressly prohibited from offering discounts to clients out of the remuneration that they receive from companies. Brokers must additionally avoid any action that would lead to market manipulation in terms of pricing. Any discounts offered to clients must come directly from the insurance company.

The legal firm said in a note that brokers are required to enter into and maintain Insurance Brokerage Agreements with at least two insurance companies, which, at a minimum, address the duration of the agreement, termination provisions, types and lines of business, geographical areas, and remuneration. The agreements may not make the broker responsible for any unpaid premium by clients and also not authorise brokers to issue insurance policies or endorsements, nor amend the same, except in the case of motor certificates.

Réassurance mondiale : Une discipline à maintenir

30/09/2024

La perspective de S&P Global Ratings sur le secteur de la réassurance mondiale est stable. En effet, ce dernier bénéficie de conditions de tarification et de clauses contractuelles favorables.

De fait, les dix-neuf premiers assureurs mondiaux (en termes de volume de primes) ont affiché un ratio combiné de 91.5% en moyenne pour l'exercice 2023, en nette amélioration par rapport aux 99.8% affichés en moyenne sur les cinq années précédentes.

Nous nous attendons à un ratio combiné compris entre 92% et 96% pour 2024 et 2025. Les réassureurs doivent cependant maintenir une souscription disciplinée s'ils veulent faire face aux risques inhérents au changement climatique, à l'urbanisation de la société, à l'inflation et à l'augmentation des expositions aux risques, notamment dans les régions où les catastrophes naturelles sévissent.

En 2023, l'industrie de la réassurance mondiale a vu sa rentabilité dépasser son coût du capital pour la première fois en quatre ans, et nous nous attendons à ce que cette tendance se confirme en 2024 et 2025. Cette amélioration des résultats provient de changements structurels affectant les conditions de marché en 2023, mais aussi d'ajustements stratégiques de la part des réassureurs : hausse de la tarification, rehaussement des niveaux de rétention, réduction des limites offertes aux cédantes, retrait des polices « aggregate », et conditions de contrats plus strictes leurs ont permis d'éviter des pertes élevées liées aux catastrophes naturelles de fréquences, dites périls secondaires tels que les tempêtes localisées mais de fortes intensités par exemple.

Toutefois, le secteur demeure exposé aux sinistres de pointe, moins fréquents mais plus dévastateurs. L'amélioration des résultats a aussi été portée par un niveau de rentabilité plus élevé des portefeuilles d'investissements. Les réassureurs ont également renforcé leur niveau de solvabilité tel que l'indique notre nouveau modèle de capital.

Nous continuons cependant d'observer avec attention le développement des réserves sur les contrats de responsabilité civile, notamment aux Etats-Unis, où les risques d'inflation sociale et économique demeurent présents, notamment pour les polices souscrites entre 2014 et 2019, lorsque le marché pour ces contrats a pu pâtir d'une tarification sans doute insuffisante.

En 2023, plusieurs assureurs, dont Swiss Re, SCOR, Everest, AXIS Capital, et Markel, ont renforcé leurs provisions dues à ces expositions.

Enfin, la réassurance pour les contrats d'assurance vie a retrouvé un niveau de performance équivalent aux années pré-pandémie. Depuis lors, la rentabilité des capitaux propres s'est améliorée à 8.8% en 2022 et 11.6% en 2023, à comparer avec des niveaux de seulement 4.1% en 2020 et 3.7% en 2021. Nous anticipons une performance comprise entre 9% et 11% pour 2024 et 2025.

Cependant, la réassurance vie demeure sensible aux changements d'hypothèses, comme l'a rappelé l'annonce faite par SCOR cet été concernant le développement défavorable sur différents risques, notamment Etats-Unis. Globalement, nous pensons que les fondamentaux du marché de la réassurance vie sont bons, soutenus par des barrières à l'entrée élevée qui s'accompagnent d'une volatilité des prix moindres.



Türkiye Rendezvous: Financial resilience as a priority for insurance authorities

02/10/2024

Financial resilience is a top priority for the insurance authorities in Türkiye and there are great efforts being made to strengthen the insurance sector, said Mr Davut Mentès, chairman of the Insurance and Private Pension Regulation and Supervision Agency (SEDDK).

He said that to ensure financial resilience, the government acted in November 2023 to increase the capital requirements in the insurance market.

We have made certain arrangements, in coordination with the sector, to tighten regulations," Mr Mentès also said. He emphasised that the SEDDK looks to make better utilisation of capital in long-tail branches of business. In addition, "the production of companies has to respond to the capital increase," he said.

He was speaking at the 3rd International Insurance Summit & Türkiye Rendezvous and XVI International Istanbul Insurance Conference, which commenced

yesterday and ends today.

Mr Mentès also said that the SEDDK is ramping up efforts to curb unhealthy management practices and improve levels of corporate governance in the sector. "We are studying to introduce amendments in the law to address these issues (...). For corporate governance, the draft law is to be enacted (soon)."

He added that the SEDDK's recent focus has been on three main areas including compulsory earthquake insurance, a compulsory retirement scheme, and the motor insurance scheme.

Mr Mentès said that a main priority of the regulatory authorities is to enhance companies' technical provisions, strengthen regulations over support services, and give more attention to retention at insurance companies.

Participation insurance (Takaful)

The vision for the participation insurance market share is to reach 15% of the total market operations in three years, up from the current 5%, said Mr Mentès. He noted that there is a potential for this business to grow, especially with the role Istanbul Financial Centre (IFC) plays in investments.

"Participation insurance in Türkiye can reach a 15% share in a short time and we are supporting that direction. We have a department (dedicated) to participation insurance ... and are working to improve the business environment."

He also disclosed that the existing regulations over this business are going to be amended and the SEDDK is currently preparing a draft for this purpose.

Another speaker, Mr Osman Celik, deputy Minister of the Ministry of Treasury and Finance, said that measures are being taken to ensure that participation insurance would play a stronger role in the market as part of efforts to provide coverage to larger social segments. He added that participation insurance would entice new investors, especially with the support of the International Financial Corporation.

Healthy signs ahead

Inflation in Türkiye is easing and there are expectations that it would register single digits in coming years, said Mr Celik. He said that Türkiye is targeting economic growth of 3.5% next year and the government is targeting to increase the GDP per capita from \$13,000 to \$20,000 by 2027.

He added that digital transformation and climate change are among the main factors affecting the insurance industry. He also noted that the increase in life expectancy is further widening the retirement gap. To face this demographic change, there is a need to motivate people to save. To promote this, the sector needs to diversify its products and improve its business tools, he said.

Organised by Middle East Insurance Review (MEIR), and co-hosted by TSB with the support of IUC Group, Sigorta Tatbikatçilari Dernegi (Insurance Practitioners' Association), and Invest in Turkey, this year's gathering attracted over 500 delegates from 22 countries. The theme of the Summit and Rendezvous is «Narrowing the Protection Gap: Türkiye's Journey to Resilience and Sustainability».



Hurricane Helene economic loss in \$20bn – \$34bn range: Moody's Analytics

30/09/2024

The damage price tag from hurricane Helene's impacts on the United States is expected to fall in a range from \$20 billion to as high as \$34 billion, with property damage a significant component at \$15 billion to \$26 billion, Moody's Analytics has said.

The remainder of the economic loss, \$5 billion to \$8 billion, is expected to come from a reduction in output, the firm explained.

Moody's said it is too early for insured loss estimates, but expects one to be released by its Moody's RMS Event Response unit in the coming weeks.

"A third straight year in which a severe hurricane has slammed Florida's Gulf Coast reinforces growing concerns about long-term impacts," write Adam Kamins, senior director of economic research at Moody's Analytics. "Although climate hazards alone tend not to compel residents to move out of an area, further increases in insurance premiums might. Significant changes in the next year or two are improbable, but the corrosive impact on housing affordability in the Sunshine State looks like an ever-growing risk.

"Based on what is known about the storm so far, there is enough information to produce a preliminary lost output and damage figure."

The company said that most of the cost is expected to come from milder damage that spans Florida, Georgia, North and South Carolina and includes some major population centers.

Moody's Analytics likens hurricane Helene to Idalia from 2023, but says its impacts are worse.

"Helene is poised to carry a heftier economic price tag. Unlike Idalia, Helene sustained its Category 4 status long enough to bring higher winds and more severe storm surges to Florida. Tampa and St. Petersburg dealt with record-breaking surges that unleashed significant flooding. A similar story unfolded across much of the northern Gulf Coast and into the eastern panhandle before the storm weakened, sparing Tallahassee from a more severe outcome," the company said.

Adding, "Another significant difference involves Helene's size as one of the largest Gulf hurricanes in recent memory. This contributed to its storm surge and set the hurricane up to affect a wider swath of the Southeast after weakening to a tropical storm.

"Combine its reach with a path that puts several major metro areas in the hurricane's crosshairs, and its economic impact will be significant. Atlanta is the largest inland area on the path, and while fears of Helene remaining at hurricane strength while hitting the metro area did not materialize, significant flooding and wind-related issues are materializing. The Carolinas, where inland flooding is always a concern with major storms, also face a difficult next few days."

Commenting on the damages from the major hurricane, Moody's said, "On the property damage side, there is a bit more uncertainty. The storm has been catastrophic in the Big Bend, but less expensive housing and fewer homes keep a lid on the price tag there. Rather, most of the cost will come from milder damage that spans a wide footprint covering four states and including some major population centers. Ultimately, we expect \$15 billion to \$26 billion in property damage, resulting in a total cost of \$20 billion to \$34 billion.

"This puts the price tag well above Idalia's but below storms from earlier this decade like Ian and Ida, which hit more populated areas in Florida and Louisiana, respectively. In all likelihood, Helene's scale and trajectory will mean that an outside share of its cost comes from disruption rather than damage.

"Still, a third straight year in which a severe hurricane has slammed Florida's Gulf Coast reinforces growing concerns about long-term impacts. Although climate hazards alone tend not to compel residents to move out of an area, further increases in insurance premiums might. Significant changes in the next year or two are improbable, but the corrosive impact on housing affordability in the Sunshine State looks like an ever-growing risk."